

Série d'orientations pour le développement du RNIS en tant que réseau transeuropéen

1993/0495(COD) - 31/05/1995

La commission a adopté le projet de recommandation en seconde lecture de M. Norbert GLANTE (PSE, D) concernant les orientations pour le développement de l'EURO-RNIS (réseau numérique à intégration de services). Ce réseau permet d'assurer les services de téléphone, de fax, de vidéotex, de transfert de fichiers. Alors que dans le cadre de la société de l'information, il n'est souvent fait état que futurs réseaux à large bande. Pourtant, comme le souligne le rapporteur, le RNIS permet déjà de transmettre des données à grande vitesse. Il faut encourager son utilisation pour élargir le marché des terminaux et des logiciels d'application et ceci afin d'arriver à une baisse des prix. Par ailleurs l'avance de l'industrie et des exploitants européens par rapport à leur concurrents américains est un facteur qu'il faut exploiter pour permettre la création d'emplois nouveaux dans ce secteur. Les amendements votés par la CEM mettent l'accent sur le caractère de service universel de ce réseau, qui doit être accessible tant aux PME qu'aux grandes entreprises.